

Madame la Députée, Messieurs les Députés,

Dans la nuit du 15 au 16 décembre 2015 l'Assemblée nationale a envoyé un signal extrêmement négatif dans la lutte contre l'évasion fiscale. En deuxième lecture du projet de loi de finances rectificative 2015, les députés ont finalement rejeté le reporting public pays par pays pour les grandes entreprises après l'avoir pourtant adopté deux fois.

Le CCFD Terre-Solidaire et ses alliés, Oxfam et le Secours Catholique, travaillent sur ce dossier depuis de nombreuses années ; cette mesure de transparence financière étant inscrite dans le « Pacte pour une terre solidaire » que nous avons soumis aux candidats aux élections législatives en mai 2012.

L'amendement n° 11 de M. Alauzet et l'amendement identique n° 48 de M. Cherki à l'article 35 undecies demandant le reporting public pays par pays pour les grandes entreprises s'attaquaient comme l'a rappelé M. Alauzet en séance, *« à un trou noir fiscal de 50 à 80 milliards d'euros, car la technique dite du transfert de bénéfice permet en effet aux entreprises, de faire des bénéfices dans un pays comme la France, par exemple, et de les transférer dans des pays où les impôts sont très faibles voire nuls »*.

Ces amendements auraient été un signe fort donné à l'Europe et auraient permis à la Commission européenne de reprendre le dossier afin de promouvoir ce reporting public auprès de pays encore réticents

Aussi, nous vous faisons part de notre immense déception devant ce retour en arrière effectué dans la nuit du 15 au 16 décembre où les amendements cités ci-dessus ont été supprimés du projet de loi.

Nous ne comprenons pas comment des députés socialistes ont pu voter en faveur des amendements lors du premier scrutin et voter l'amendement n°4 du gouvernement de suppression de l'article 35 undecies du projet de loi lors de la seconde délibération, après la suspension de séance, 40 minutes plus tard ! Sauf à considérer que les pressions des pouvoirs économiques l'emportent sur l'éthique, ce qui donnerait une bien mauvaise image de la conduite des affaires publiques en France au moment où les français ont besoin de voir réhabiliter l'action politique dans ce qu'elle a de plus noble : le service de tous les citoyens, en se plaçant au-dessus des intérêts privés.

Par ailleurs, la France peut-elle continuer à accepter ces importantes pertes fiscales sans réagir ?

L'évasion fiscale, c'est également un impôt qui pèse plus lourdement sur vos électeurs, les ménages et les petites entreprises qui se retrouvent en concurrence déloyale avec les entreprises multinationales.

Toutes les ONG de la plateforme Stop Paradis Fiscaux expriment la même incompréhension que le CCFD Terre-Solidaire.

Sans cette mesure de transparence essentielle pour mettre fin à l'évasion fiscale, les entreprises continueront à construire des montages fiscaux artificiels dans le but d'échapper à l'impôt. Cela prive les pays des recettes fiscales nécessaires au financement de leurs services publics et cela est d'autant plus grave pour les pays du Sud pour lesquels ces recettes fiscales sont vitales pour leur développement.

Pour respecter les valeurs de solidarité, de fraternité et de justice auxquelles nous espérons que vous croyez et que vous partagez avec nous, nous vous appelons à vous mobiliser contre l'évasion fiscale notamment dans le cadre de la loi Transparence qui sera présentée par Monsieur Sapin en début d'année.

Dans cette attente, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année. Recevez, Madame la Députée, Messieurs les Députés, nos respectueuses salutations.

Le groupe plaidoyer du CCFD Terre-Solidaire 34

Claude MONTANGE  
claude.montange@orange.fr

Jean MARCHESE  
jean.marchese@wanadoo.fr

Jean-Pierre NOEL  
jpnoel@aliceadsl.fr

Alain AUBRY  
aubryalain@orange.fr